

217C1057
FR0000125684-DIV03

24 mai 2017

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

ZODIAC AEROSPACE

(Euronext Paris)

Complément à D&I 217C0204 du 19 janvier 2017

Les sociétés Safran et ZODIAC AEROSPACE ont annoncé les caractéristiques modifiées du projet d'offre publique (offre publique d'achat à titre principal et offre publique d'échange à titre subsidiaire) que la première envisage de déposer sur les titres de la société ZODIAC AEROSPACE¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres Safran et ZODIAC AEROSPACE sont applicables.

¹ Cf. notamment le communiqué diffusé par les sociétés Safran et ZODIAC AEROSPACE le 24 mai 2017 dans lequel ces sociétés annoncent les nouveaux termes de leur projet de rapprochement.